

# Contenu de la formation « TEA » 2023-24

## Formation commune aux 3 spécialités :

Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
<b>ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DU TSMA ET TRANSVERSAL MÉTIER</b>		
Accueil et présentation de l'environnement institutionnel du TSMA	4,5	5
Bases de rédaction administrative	1	3,5
Communication orale	4,5	5,5
Droit général (constitutionnel, communautaire, administratif, pénal)	0,5	5,5
Santé et sécurité au travail	1	1,5
<b>TOTAL FORMATION COMMUNE</b>	<b>11,5</b>	<b>21</b>
Communication orale spécifique et management	<b>0</b>	<b>2</b>

## Formation spécialisée «techniques économie agricoles» en centre :

Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
<b>COMPETENCES TRANSVERSALES METIER</b>		
Procédures en droit pénal et administratif	2,5	5,5
Systèmes d'information géographiques	-	4,5
Perfectionnement informatique	-	4
Rapport de stage en structure ou exploitation agricole	-	1
Gestion de crise	-	4,5
Sous - total	<b>2,5</b>	<b>19,5</b>
<b>L'EXPLOITATION AGRICOLE ET SON ENVIRONNEMENT</b>		
Zootechne, approche et contention	5	4
Phytotechnie et agronomie	13	13
Connaissance et diagnostic des filières	3	9,5
Agriculture durable et environnement	5,5	16
Gestion des territoires ruraux	-	8,5
Diagnostic de l'exploitation agricole	-	5
Agro-équipements	1	2
Sous - total	<b>27,5</b>	<b>58</b>
<b>ECONOMIE GENERALE ET AGRICOLE</b>		
Economie agricole : statut des exploitations	5,5	6
Economie agricole : gestion des aides	11,5	13
Economie générale : micro-économie	8	8
Economie générale : macro-économie	-	5,5
Sous - total	<b>25</b>	<b>32,5</b>
<b>SANTE ET PROTECTION DES VEGETAUX ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE</b>		
Protection des végétaux et alimentation	9	9
Sous - total	<b>9</b>	<b>9</b>

PREPARATION A L'ADAPTATION AU POSTE		
Préparation à la prise de poste	4,5	2
<b>TOTAL FORMATION SPECIALISEE</b>	<b>68,5</b>	<b>121</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80</b>	<b>144</b>

(\*) Evaluations comprises

### Stages courts :

---

#### **Spécialité Techniques Economie Agricoles**

Un stage de 5 jours doit être effectué, selon le profil et l'expérience du stagiaire :

- soit en exploitation de polyculture-élevage,
- soit en service déconcentré (DDT(M) ou DRAAF)
- soit en Direction Régionale de l'ASP.

Le lieu et thème du stage sont laissés au choix du stagiaire, qui devra soumettre sa proposition au responsable de formation, pour validation.

Le principe de ce stage est de compléter les compétences déjà détenues par le stagiaire au vu de son parcours de formation et professionnel antérieurs.

Le rapport de stage fera l'objet d'une présentation orale évaluée dans le cadre du module « communication orale ».